
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

28 FEVRIER > 13 MARS 2023

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(5 articles)



mardi 28 février 2023

Les élus du territoire tiennent leur 1^{re} assemblée (275 mots)

Près d'un conseiller sur trois était présent, soit près d'une centaine d'élus pour un échange avec la Multipole Nancy Sud L...

Page 5



mercredi 1^{er} mars 2023

Numérique : une aide précieuse et gratuite (377 mots)

« Je ne m'y connais pas en informatique, Monsieur Hélès nous a appris le b.a.-ba de l'ordinateur, » annonce Rose-Marie, ret...

Page 6



lundi 6 mars 2023

Nettoyage des avaloirs : des rejets interdits détectés (291 mots)

La campagne de nettoyage des avaloirs se termine à Chaligny. Tim et Karim, employés de la communauté de communes Moselle et...

Page 7



vendredi 10 mars 2023

La Filoche se fissure : on attend les rapports d'experts (606 mots)

Il est un peu « chiffon » André Bagard. « Après tout, c'est sur ma commune que ça se passe, on aurait pu tout de même m'en ...

Page 8



dimanche 12 mars 2023

Reprise des marchés de Moselle et Madon (175 mots)

C'est par le village de Maizières que le circuit annuel du marché des producteurs locaux de Moselle et Madon a commencé. ...

Page 9

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(4 articles)



vendredi 3 mars 2023

Réunion publique houleuse sur le projet municipal de city stade (438 mots)

La réunion part sur un malentendu : les futurs riverains, pétition à l'appui, pensent pouvoir encore obtenir une révision d...

Page 11



dimanche 5 mars 2023

Pierreville : une solution sur les rails (157 mots)

À l'initiative de deux assistantes maternelles, Hugoline Gérondi et Elodie Pichueque, la commune de Pierreville va créer pr...

Page 12



lundi 6 mars 2023

La taxe foncière au conseil municipal (98 mots)

Avant la délibération du conseil municipal, une minute de silence a été observée en hommage à Dominique Ravey qui était la ...

Page 13



dimanche 12 mars 2023

Marier lumière, économies et environnement (330 mots)

Les travaux sur l'éclairage public, menés par les entreprises Equens, Citeos et Elres, progressent. Tous les points lumineux...

Page 14

ACTUALITÉS DIVERSES

(3 articles)



samedi 4 mars 2023
15:15

Meurthe-et-Moselle. Le Saintois en mal d'assistantes maternelles, notre dossier complet (608 mots)

Prix de l'immobilier en ville, besoin d'espace extérieur suite au Covid... De plus en plus de familles s'installent dans le Saintois....

Page 16



dimanche 5 mars 2023

En chiffres (203 mots)

● - 5,1 % : le nombre d'assistantes maternelles est en baisse depuis plus de dix ans selon les chiffres de la CAF. Le prob...

Page 18



vendredi 10 mars 2023

Sur la route des énergies renouvelables (258 mots)

Quatre communautés de communes (Moselle et Madon, Terres Toulaises, Pays du Saintois, Pays de Colombey et du Sud Toulinois) e...

Page 19

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON



Les élus du territoire tiennent leur 1re assemblée

Jeudi 23 février, au centre culturel Jean l'Hôte, pour la première fois depuis le début de leur mandat s'est tenu l'assemblée générale des élus municipaux du territoire, préoccupés ce jour des enjeux de son aménagement futur.

Près d'un conseiller sur trois était présent, soit près d'une centaine d'élus pour un échange avec la Multipole Nancy Sud Lorraine représentée par Denis Vallance, le président et Odile Begorre-Maire, la 2e vice-présidente et bien sûr Filipe Pinho, président de la communauté de communes de Moselle et Madon sur des questions liées à l'aménagement du territoire.

Surcoûts en série

En préambule, le contexte national et régional a été explicité et notamment les conséquences écologiques, les impacts socio-économiques de l'artificialisation des sols. Il est ap-

paru que les impacts sont nombreux, qu'ils soient directs comme l'aggravation des inondations, l'érosion de la biodiversité ou la réduction des capacités agricoles de l'autonomie alimentaire mais aussi indirects avec le surcoût des voiries et réseaux, la hausse des prix et spéculation foncière ou l'aggravation du dérèglement climatique.

Plusieurs enjeux ont ensuite été abordés, en particulier l'aménagement des communes. Parmi les dossiers évoqués, le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) et le schéma de cohérence territoriale (SCOT) du sud meurthe-et-mosellan qui est en cours de révision. Philippe

Pinho a rappelé la complexité des dossiers, la longueur de traitement de ceux-ci et leur importance en regard de leur impact sur les communes dans les années à venir.

Ce temps d'échange a permis de mieux comprendre ce que sont le SCOT, le PLUi et en quoi ils impactent les communes. ■



Près de un conseiller sur trois était présent.



Numérique : une aide précieuse et gratuite

Julien Hélès est le conseiller numérique au centre intercommunal d'action sociale. Il anime des ateliers collectifs aux seniors et aux jeunes, mais peut également intervenir individuellement. Présentation d'une aide précieuse et gratuite.

« Je ne m'y connais pas en informatique, Monsieur Hélès nous a appris le b.a.-ba de l'ordinateur, » annonce Rose-Marie, retraitée. Soulagement chez Nicole : « Il m'a conseillée pour déclarer mes impôts en ligne. Maintenant, sur Internet, je pense sécurité, j'ai les bons réflexes grâce à lui. »

Julien Hélès, 25 ans, est conseiller numérique en Moselle et Madon. Un nouveau métier mis en place et financé partiellement par l'État, dans le cadre du plan France Relance, afin de lutter contre « l'illectronisme ». Après des études en développement informatique, puis un service civique à Pôle emploi où il guidait les gens sur les bornes, il a voulu continuer à mettre ses compétences au service des usagers. L'offre d'emploi de la communauté de communes tombait à pic.

Vers les jeunes de la mission locale

Rattaché au CIAS (centre intercom-

munal d'action sociale), le conseiller numérique « a pour mission d'accompagner gratuitement les habitants dans l'usage de leurs téléphones, tablettes, ordi et sur le Net » précise Cathy Beaufort, directrice du CIAS.

Avec l'aide de Julien, télécharger des applications, protéger ses données personnelles, détecter des arnaques, gérer ses courriels, effectuer des démarches en ligne, communiquer sur les réseaux sociaux ne représentent plus un obstacle pour les novices. Il propose des ateliers collectifs destinés aux seniors (le dernier en date avait pour thème « Acheter sur Internet »), mais aussi aux jeunes de la mission locale. Il collabore avec les conseillers numériques itinérants (Solidaribus, Familles Rurales) et la maison France Services.

Il peut aussi apporter des réponses individuelles, sur rendez-vous au 06 07 99 82 57.

Les thèmes des ateliers mensuels du

2^e trimestre, à partir d'avril, seront :

- L'utilisation des mails, la gestion de sa boîte mail ;
- Les téléchargements d'applications, les données mobiles, les démarches en ligne (déclaration d'impôts).

Participation gratuite sur inscription : Tél. 06 07 99 82 57 ou Tél. 09 74 36 04 59. ■



En rendez-vous individuel ou au cours des ateliers collectifs gratuits de Julien Hélès, les participants apprennent à se servir d'un ordinateur, d'un téléphone portable ou d'une tablette pour effectuer entre autres des achats ou des démarches en ligne.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

Nettoyage des avaloirs : des rejets interdits détectés

Les techniciens de la communauté de communes sont intervenus pour nettoyer les avaloirs de Chaligny et signaler les problèmes possibles. Mais ils sont régulièrement confrontés à des déchets qui n'y ont pas leur place, comme les hydrocarbures.

La campagne de nettoyage des avaloirs se termine à Chaligny. Tim et Karim, employés de la communauté de communes Moselle et Madon, finissent de procéder à leur entretien. Les plaques démontées, ils décollent à l'aide d'un puissant jet les résidus qui pourraient empêcher l'écoulement des eaux. Une télécommande permet de régler la pression du jet et de déplacer la potence soutenant le gros tuyau aspirateur.

« On relève aussi les imperfections des avaloirs. S'il y a des travaux à faire dessus, cela incombe à la mairie. Cette année, on en a trouvé trois à Chaligny », indiquent les techniciens.

Des amendes possibles

Mais ils constatent aussi la présence de rejets interdits dans les organes de collecte. Ce matin-là, rue des Auges, c'était des hydrocarbures et des huiles de friture. Ailleurs, du crépi de façade.

Tous ces déchets finissent par combler les ouvertures et entraîner le débordement lors des pluies.

« On note le numéro de la maison devant laquelle se trouve l'avaloir, on prend des photos et on fait remonter à notre chef de service. » Les personnes prises en flagrant délit peuvent être verbalisées par les autorités locales.

Mais on ne sait pas toujours où se débarrasser de tels effluents. « À la déchetterie », recommandent les techniciens. Il y a encore des gestes « bons pour la planète » à faire rentrer dans les habitudes. ■



Le nettoyage régulier des avaloirs par les employés du service communautaire de l'eau et de l'assainissement rencontre l'approbation des habitants.
Photo ER



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-CHALIGNY

La Filoche se fissure : on attend les rapports d'experts

De spectaculaires désordres repérés en façade ont justifié que soit étayée une partie de la médiathèque La Filoche. Des experts doivent se prononcer : problème de fond ou de surface ? Le président de la communauté de communes espère bien que tout ça « ne soit qu'une question de déco ».

Il est un peu « chiffon » André Bagard. « Après tout, c'est sur ma commune que ça se passe, on aurait pu tout de même m'en informer. » Ce qui se passe, c'est une fissure. De belle taille et lézardant sur plus d'un mètre de hauteur la façade de la médiathèque La Filoche. Des blocs de béton font même déjà défaut. Au point qu'un système d'étais a dû être posé en urgence.

« Mais comme c'est sur le côté du bâtiment qui donne sur l'entrée, et pas sur la route, on ne le voit pas en passant », précise le maire de Chaligny, territoire sur lequel est implanté cet établissement très prisé dans les environs. « Du coup je l'ai appris par les réseaux sociaux. Alors que j'aurais bien aimé être informé de l'incident. Ne serait-ce que pour savoir si je devais prendre un arrêté de péril. Parce que si un pépin se produisait, on viendrait d'abord chercher les responsables en mairie ! »

Mais de péril, il n'y a pas vraiment, veut rassurer Filipe Pinho, président de la communauté de communes Moselle et Madon, dont dépend la Filoche. Ce sont ses services, en effet, qui ont constaté les dégâts il y a un mois environ, et ont fait poser ces étais. « Alors bien sûr, je ne suis pas

spécialiste. Et c'est d'ailleurs pour ça qu'on a aussitôt sollicité un bureau d'études. Mais je ne crois pas que ce soit très grave. »

Impressionnant, pourtant, ces m³ de béton qui semblent prêts à s'effondrer à tout moment. « Mais en fait il s'agit seulement d'une espère de parement. Qui n'a pas d'autre intérêt qu'esthétique. Alors si on doit l'enlever, on l'enlèvera, tout simplement... » Et si, expertises faites, le souci se révèle potentiellement plus grave, jusqu'à toucher la structure ? « Eh bien on refera. »

Le président se veut le plus pragmatique possible sur la question. Il a certes demandé au cabinet que soit rendu un avis rapide concernant la poursuite, ou non, de l'accueil du public. Mais lui-même s'est rendu sur place mercredi dernier, et n'a pas jugé bon de fermer les deux espaces exposés côté fissures. À savoir une salle de réunion et l'espace numérique.

« Encore une fois, la partie touchée, ce n'est que de la déco selon moi, une forme de signature architecturale. Je n'en ai d'ailleurs jamais trop compris l'intérêt. D'autant qu'un an après la fin du chantier déjà, on voyait les bandes de béton se voiler. » Un chan-

tier qui, en 2010, avait permis de convertir l'ancienne filature en établissement culturel polyvalent.

Et Filipe Pinho de préciser toutefois qu'au pire, si des travaux lourds devaient être finalement engagés, l'impact sur le fonctionnement de la Filoche serait tout relatif. « Ça ne concernerait qu'un cinquième de l'édifice, le reste pourrait sans doute continuer de tourner le temps du chantier. »

Pour l'heure, les décisions sont suspendues aux avis d'experts, incités à s'exprimer très vite sur la dangerosité à court terme. Quant au rapport plus complet sur le type d'intervention à envisager, on l'attend sous une dizaine de jours. Avec espoir qu'en effet, tout ça ne soit qu'affaire de « déco ». ■



Des étais soutiennent une partie du bâtiment de La Filoche à Chaligny, suite à des fissures apparues sur celui-ci. Photo ER /Patrice SAUCOURT

par *Lysiane Ganousse*



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MAIZIÈRES

Reprise des marchés de Moselle et Madon

C'est par le village de Maizières que le circuit annuel du marché des producteurs locaux de Moselle et Madon a commencé.

Installé à la salle polyvalente, il offre une opportunité à tous les habitants du secteur de venir se ravitailler en produits frais. Produits fermiers, viande, escargots, miel, produits laitiers, maraîchers, brasserie, vignobles et créations artisanales se partagent l'espace en toute convivialité.

Les élèves du village ont été invités à venir déguster un goûter préparé par

la municipalité.

La fidélité des clients est récompensée : ils ont la possibilité de recevoir un lot en remplissant une feuille et en y collant des gommettes reçues lors de leurs achats.

Les marchés se tiendront durant l'année le premier et troisième vendredi de chaque mois de 16 h à 20 h.

Les prochains se dérouleront à Chaligny, Richardménil, Sexey, Messein, Frolois, Viterne, Maron, Marthemont, Thélod, Pierreville (seul en août et en nocturne), Flavigny, Mé-

réville, Pulligny, Xeulley, Bainville, Pont-Saint-Vincent, Chavigny et Neuves-Maisons qui clôturera l'année. ■



Des étals pour tous les goûts.



COMMUNES MOSELLE ET MADON

DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-CHALIGNY

Réunion publique houleuse sur le projet municipal de city stade

C'est dans une atmosphère houleuse que vient de se tenir la réunion publique organisée par la mairie sur le thème du futur city stade. Voté par le conseil municipal, son emplacement, derrière la salle polyvalente, suscite beaucoup d'inquiétudes de la part des futurs riverains.

La réunion part sur un malentendu : les futurs riverains, pétition à l'appui, pensent pouvoir encore obtenir une révision de l'endroit d'implantation. Aux étangs, au stade, voire au tennis du Val Fleurion, peu importe mais plus loin. Les élus, eux, l'ont validé : central, à 80 mètres des maisons les plus proches, en vue de la mairie, il offrirait les meilleures conditions de sécurité. Les réponses à un sondage effectué en juin vont nettement en faveur de ce site.

Prendre un avocat

Les élus proposent aux riverains de participer au choix des équipements et à la rédaction d'un règlement intérieur garantissant leur tranquillité.

Comment concilier l'inconciliable ? La réunion s'enferme. Les habitants de proximité expriment leurs doléances : ils disent avoir déjà à subir les nuisances liées à l'occupation de la salle polyvalente, ils craignent celles qui seront générées par les allées et venues et l'invasion du city

stade par des « squatters » venus d'autres communes. Ils reprochent à la municipalité une décision unilatérale et parlent de prendre un avocat.

« Démocratie représentative »

Les élus, maire en tête, tentent de les rassurer en promettant les équipements de surveillance et de dissuasion nécessaires. Soutenus par des parents et les ados présents, ils listent les inconvénients d'une installation aux étangs ou au stade : trop loin de la commune, trop isolé, trop de risques de dégradation aussi.

« Les jeux sont faits alors ! Il n'y a pas de démocratie » s'écrie hors de lui l'un des riverains. « C'est la démocratie représentative, il y a eu vote du conseil municipal, la majorité l'emporte », répond Emmanuel Schneider, 1^{er} adjoint.

C'est sur les recommandations d'une riveraine aux élus que se clôt la réunion : « Mettez tout en œuvre pour que les habitants puissent dormir. »

Le city stade, un besoin ou une opportunité ? À chacun d'apporter sa réponse. Mais cette question de l'un des riverains mérite d'être posée. Car si les constructions de tels équipements fleurissent dans de nombreuses communes, l'une des raisons en est la possibilité actuelle d'obtenir d'importantes subventions pour aider à leur financement — 80 %, annonce le maire André Bagard. ■



Les partisans du site voté par le conseil municipal pour installer le city stade, central et relativement sûr, et les futurs riverains qui craignent un accroissement des nuisances qu'ils subissent déjà par la proximité de la salle polyvalente ont vivement échangé sur le projet.



Pierreville : une solution sur les rails

À l'initiative de deux assistantes maternelles, Hugoline Géroni et Elodie Pichueque, la commune de Pierreville va créer prochainement une maison d'assistants maternels (MAM). Un beau projet pour la commune, mais aussi les alentours, que le maire Thierry Weyer et son conseil municipal ont validé, enchantés.

Idéalement située au centre du vil-

lage et centralisée sur le territoire du regroupement pédagogique intercommunal de Pierreville-Pulligny, la future structure d'accueil va être créée dans l'ancienne gare, qui sera totalement réhabilitée. Le bâtiment a déjà été acquis pour 20 000 €. Le projet, en étude, a été confié en amont au conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement. Il est aujourd'hui sur les rails. « C'est une

chance pour Pierreville, car cette MAM pourra accueillir jusqu'à huit enfants simultanément », se réjouit Thierry Weyer.

La commune va mobiliser les subventions pour permettre la réalisation de ce projet tout en conservant cette halte ferroviaire qui fait partie du patrimoine communal. ■





La taxe foncière au conseil municipal

Avant la délibération du conseil municipal, une minute de silence a été observée en hommage à Dominique Ravey qui était la première adjointe et effectuait son deuxième mandat.

La convention de partage de la taxe foncière sur les propriétés bâties, perçue par la commune sur les zones de compétence communautaire a été adoptée. Pour Flavigny le montant s'élève à 7 695 euros lissés sur 3 ans soit 2 565 € par an.

La participation financière des communes environnantes pour les élèves fréquentant la classe ULIS est fixée à 257,15 € par élève et par an. ■



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-NEUVES-MAISONS

Marier lumière, économies et environnement

Les travaux sur l'éclairage public, menés par les entreprises Equens, Citeos et Elres, progressent. Tous les points lumineux de la ville seront équipés de la technologie LED, moins énergivore : la mairie attend 70 à 80 % d'économies sur la facture d'électricité. Un grand projet remontant à 2020, « avant que tout le monde s'engouffre dans la vague » souligne le maire.

Le chantier en cours concerne 949 points lumineux. Certains lampadaires sont changés, sur d'autres on pratique le « relamping », qui consiste à « poser un luminaire LED sur un poteau existant », explique Alexandre Nicolas, responsable du chantier Citéos. Jean-François Bellotti, professionnel des réseaux secs et adjoint municipal aux travaux, a monté tout le dossier et supervise sa réalisation. C'est lui qui a proposé les luminaires à flèche bleue, pour « donner du pepsi quand on entre en

ville. » Une touche originale appréciée par beaucoup de Néodomiens, d'autant plus que sa consommation est insignifiante, de l'ordre de 1 watt.

« Nous avons décidé de ne pas opposer économies à qualité, parce que nous voulons que cette ville soit belle et moderne » affirme le maire. « Le choix de la température [la couleur, ndlr] de la lumière a été déterminant dans le projet », continue Jean-François Bellotti. « 2 700° kelvins, c'est ce qui préserve le mieux la faune et la flore locales. »

Côté sécurité, les flux lumineux sont concentrés sur les trottoirs et la chaussée, là où ils sont nécessaires. Et selon les heures, l'intensité de l'éclairage pourra être abaissée, précise Julien Algisi, directeur technique. Cela correspondra à une économie supplémentaire en énergie et sur la facture.

Toutes les armoires de la ville vont communiquer entre elles. Du coup, l'allumage et l'extinction des lampes, commandé par une horloge astronomique, sera synchronisé dans tous les quartiers. Pour fin mars, en théorie. À condition que les livraisons suivent, ce qui actuellement n'est pas le cas : un mois d'attente au lieu de quelques jours. ■



La pose des lampadaires rue Pierre-et-Marie-Curie a été délicate.



ACTUALITÉS DIVERSES

Meurthe-et-Moselle. Le Saintois en mal d'assistantes maternelles, notre dossier complet

Prix de l'immobilier en ville, besoin d'espace extérieur suite au Covid... De plus en plus de familles s'installent dans le Saintois. Les besoins de gardes d'enfants suivent inmanquablement la même courbe quand, inversement, le nombre d'assistantes maternelles baisse. La répartition de ce mode de garde sur ce vaste territoire émaillé de petites communes est peu homogène. Le fonctionnement de certains regroupements scolaires s'en trouve même parfois menacé parce qu'il y a incohérence avec l'offre de garde périscolaire. Pour faire face au problème, certaines communes innovent en rachetant des lieux insolites où elles installent des maisons d'assistantes maternelles.

Les maires du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) d'Autrey, Houdelmont et Parey-Saint-Césaire sont inquiets. Le manque d'assistantes maternelles sur leurs communes impose aux familles de chercher une garde pour leurs enfants en dehors du regroupement. En effet, sur les trois communes, le nombre d'assistantes décroît depuis plusieurs années. Il y a cinq ans, les professionnelles de la petite enfance étaient six, maintenant elles ne sont plus que deux à exercer pour huit places d'accueil.

Certaines familles sont dans l'obligation de demander une dérogation afin que leurs enfants soient scolarisés dans la commune où ils ont été accueillis bébés, afin de conserver leur place chez l'assistante maternelle qui les accueille. Ce d'autant plus quand les parents ont des horaires atypiques. Cette situation, subie par les élus, provoque une réaction en chaîne : « Nous comprenons les parents, il faut qu'ils aillent travailler. Mais cette perte d'enfants provoque une baisse d'effectif dans notre regroupement et nous risquons une fermeture de classe », évoque Jacques Mangin, maire de Parey.

Une situation d'autant plus sensible que le RPI est situé aux portes de la communauté de communes de Moselle et Madon qui propose une offre de services importante, tant pour la petite enfance que pour l'accueil de loisirs. La population étant plus importante, le nombre de places d'accueil y est proportionnel. Et les parents se tournent naturellement vers ce secteur plus urbain.

Les trois maires du RPI regrettent cette tendance accrue car le regroupement risque une fermeture de classe à la rentrée prochaine.

Des places convoitées en crèches

Trois villages du Saintois possèdent une structure « petite enfance » qui fonctionne sur le principe des crèches associatives. Si l'âge des enfants accueillis est quasi similaire, le nombre de places varie : à Benney, on accueille jusqu'à 25 enfants de 4 mois à 4 ans ; à Ceintrey, 25 places sont ouvertes aux enfants de 2 mois et demi à 3 ans et demi mais il est possible qu'ils y restent jusqu'à l'âge de 6 ans ; enfin, il y a 32 places à Vézelize.

À Benney comme à Ceintrey, les places libres en septembre sont attribuées selon les critères de la CAF : famille monoparentale, enfant handicapé, parents en recherche d'emploi... Le conseil d'administration définit un nombre de points selon ces critères. Il est composé notamment de Mireille Grillet, vice-présidente chargée de la santé, de la cohésion sociale et de la petite enfance à la communauté de communes du Pays du Saintois, qui gère le relais petite enfance (RPE), et de Sandrine Delpon, présidente de Familles Rurales.

Pour exemple, à Ceintrey, à la rentrée 2022, pour 18 départs, 20 accueils ont été recensés et 6 demandes n'ont pu être prises en compte. Le cas est particulier à Vézelize. Il n'y a pas de critères d'attribution et les inscriptions se font selon l'ordre d'arrivée, tout au long de l'année.

Mireille Grillet s'inquiète de la tendance à la baisse des places d'accueil proposées dans le Saintois. « Il y va de l'attractivité du territoire. Aussi est-il important, parallèlement, d'améliorer l'accueil individuel des enfants et de revaloriser le métier d'assistante maternelle, partie prenante dans l'éducation des enfants. »



par L'est Républicain



En chiffres

● **- 5,1 %** : le nombre d'assistantes maternelles est en baisse depuis plus de dix ans selon les chiffres de la CAF. Le problème n'est pas propre au Saintois (-5,1 %), ni au département, c'est un problème de fond national (-7 %).

● **82** : en octobre 2021, dans le Saintois, 100 assistantes maternelles étaient déclarées pour 335 places d'accueil. Mais la réalité est autre puisque, selon les chiffres de la CAF, seulement 82 d'entre elles ont tra-

vaillé au moins un mois dans l'année. Les raisons sont diverses comme une mise en pause professionnelle, l'enfant de moins de 3 ans de la professionnelle qui occupe une place de son agrément et le vieillissement des professionnelles qui ralentit l'activité.

● **15** : sur le territoire Terres de Lorraine qui regroupe Vézelise, Toul, Neuves-Maisons et Colombey, le nombre de professionnelles de la petite enfance nouvellement agréées

est de 15 en 2022 contre 43 en 2018.

● **De 14 à 2** : dans des communes comme Tantonville, dont les atouts attirent les rurbains (650 habitants, un axe routier), le manque d'assistantes maternelles se fait d'autant plus ressentir. Il y a dix ans, 14 assistantes étaient recensées. À ce jour, elles sont 6 dont deux professionnelles en activité. ■





Sur la route des énergies renouvelables

Quatre communautés de communes (Moselle et Madon, Terres Toulaises, Pays du Saintois, Pays de Colombey et du Sud Toulais) et le Pays Terres de Lorraine ont organisé un voyage d'études dédié aux énergies renouvelables en direction de leurs élus, « TEPOS TOUR ». Ainsi les élus ont-ils découvert une communauté de communes à énergie verte positive. Au programme de la journée : conférences et visites orchestrées par l'association Lorraine Énergies Renouvelables ayant son siège à Blâmont avec une antenne à Toul. Les participants ont fait une halte à Amenoncourt pour découvrir la SAS Methaenergie, un réseau de chaleur communal alimenté par des

chaufferies biomasse (Méthanisation et bois énergie) et une installation de panneaux photovoltaïque sur une église. De 11 h 30 à 14 h, la troupe a fait un arrêt repas à Reillon avec la présentation des Centrales Villageoises du Pays de la Vezouze en Piémont par Damien Jacquot, maire de Reillon et président des centrales villageoises. Les élus ont fini la journée à Badonviller, commune à énergies renouvelables positives par excellence, où l'on produit plus d'énergie que les habitants en consomment avant la visite de l'installation de la géothermie de la maison médicale de Badonviller avec Jean-Marie Goglione, adjoint au maire.

Un échange d'idées pour le bien de la planète.

Le but de ce voyage d'étude est de permettre aux élus d'aller à la rencontre d'équipements déjà réalisés et qui fonctionnent et de voir ce qui serait adaptable ou réalisable sur leur propre territoire. ■



Dans la chaufferie de la Maison santé de Badonviller.

